



# E' Labets ?

Bulletin d'information et de liaison de la commune de Lucmau

Ipns

N° 57 Août 2017

À partir du 4 septembre  
d'étendre

*Le mot du Maire*

### Portage des repas

Le service concerne les personnes de + de 70 ans bénéficiaires de l'APA ou en perte momentanée d'autonomie (sortie d'hospitalisation par exemple).

Le service est effectué en liaison froide avec **une livraison de repas pour les 7 jours de la semaine.**

Le tarif unitaire sera compris entre 4,50€ et 8,50€ selon les conditions de ressources. Se renseigner à la mairie pour compléter le dossier préalable qui sera adressé au pôle sénior à Noaillan.

### Transport à la demande

Ce service s'adresse aux personnes de + de 75 ans, aux personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie ou en insertion professionnelle ou en situation de précarité et fonctionne les mardis, jeudis et vendredis, de 8h à 12h30 et de 14h à 19h.

Les trajets réguliers sont à destination des marchés de Villandraut et Langon, des restos du cœur à Saint-Symphorien et de la banque alimentaire de Bazas.

Toute autre destination à l'intérieur du territoire de la CDC Sud-Gironde peut être demandée.

Tarif : 2,60€ le trajet simple et 4,20€ l'aller-retour.

Plus de renseignements en Mairie.

2017, la communauté de communes a décidé les services de portage de repas à domicile et de transport à la demande à toutes les communes de la CDC du Sud-Gironde.

Maryse BANQUET-RENARD

## **Madame le Maire et le conseil municipal**

Remercient chaleureusement les habitants de Lucmau qui ont participé aux 2 journées de Solidarité, qui ont été un franc succès. Ces volontaires ont permis de réaliser des actions d'intérêt général qui auraient été difficiles à assumer par la commune sans leur dévouement désintéressé. Cette générosité est un exemple pour toute la collectivité et démontre que chacun peut, même sans avoir de connaissances particulières, contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Grand merci également à ceux qui apportent leur savoir-faire professionnel, à ceux qui apportent leur outillage ou qui utilisent leurs véhicules à l'occasion de ces événements.

## **FÊTE DE LUCMAU PROGRAMME**

- **Jeudi 31 août** 21h : LOTO  
42 lots + grille, bon d'achat de 150€, Caddie garni, jambon, longues, poulet rôti etc...
- **Vendredi 1<sup>er</sup> septembre** : 21 h Concours de belote à la salle des fêtes  
22 h. Bal Disco au Cercle
- **Samedi 2 septembre**  
de 8 h à 19 h : Ball Trap  
de 8 h à 19 h : Vide grenier (2€ le mètre) particuliers et professionnels, réservation au 06 71 56 79 14.  
13 h : grillades au Cercle de la Concorde.  
19h30 : Apéritif animé par la banda de Grignols « les Amuse Gueules ».  
21 h : repas dansant.
- **Dimanche 3 septembre**  
10 h Concours de billard  
12 h lâcher de ballons  
13 h Grillades au cercle de la Concorde  
15 h Concours de pétanque Ouvert à tous  
Toute la journée, exposition de vieux tracteurs

**Menu à 15 €**  
Assiette de charcuterie  
Poulet basquaise et sa garniture  
Fromage -Salade  
Profiterolles  
Réservations avant le 28 août  
06.85.58.29.23/06.12.50.67.54  
ou au 05.56.65.22.52

**Animations foraines durant la fête**

## **VENDREDI 11 AOÛT Ouverture du festival d'Uzeste à LUCMAU**

**10h Cercle de la Concorde-**  
discours d'accueil par les  
Personnalités.

**12h au Cercle** : Apéro maestro  
avec Alfred VARASSE maître  
tambour, Bernard et Louis  
LUBAT. « Tambours vivants  
voisins »

**14h Gîte La Palombière,**  
Lecture et musique. Martine  
AMANIEU, lecture. Fabrice  
VIERA, Musique.

**16h Salle des fêtes.** Chansons-  
théâtre. Cie Betty Blues : La Loi  
de la Jungle. Marie GAMBARO  
(jeu,chant, guitares), Alice  
AMANIEU, (jeu, chant, piano,  
accordéon).

**18h- Église.** Concert. Jazz  
liberté.

Luther FRANÇOIS (saxophone,  
flûtes) Bernard LUBAT (claviers  
synthétiseurs).

**19h30 Cercle de la concorde,**  
apéro Choro CHORDA

**21h30 Place de l'église,**  
Spectacle

« Fête de Village »

**23h Salle des fêtes** - Bal du parti  
collectif.

**Nous sommes nombreuses et  
nombreux à marcher chacun de  
notre côté... Si vous avez des idées**

de balades, de coins peu connus à  
découvrir en marchant dans les environs  
de Lucmau, faites le savoir, nous serions  
heureux de partager le plaisir avec vous !

Renseignements à la mairie :  
05 56 65 22 65 ou 06 47 39 95 59  
(J.L. LANNELUC)

### Assistante sociale

#### Mairie de Préchac

Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois

De 14h à 16h sur RV

☎ : 05 56 25 11 62

### Marchés

Lundi : **Captieux**, Mardi **Préchac**

Mercredi : **Saint Symphorien** et **Grignols**

Jeudi : **Villandraut**

Vendredi : **Langon**

Samedi : **Bazas**

Joyeux marché à **Préchac**

: 1<sup>ers</sup> dimanche du mois

### Blagounette

Comment occuper un Belge pendant des heures ? Voir la réponse ci-dessous.

Comment occuper un Belge pendant des heures ? Voir la réponse ci-dessus...

**Très important !**

## Tri sélectif

Comme vous avez pu le constater, les containers du tri sélectif et le « relais vêtements-linge-chaussures » ont été déplacés une cinquantaine de mètres plus loin.

Nous trouvons beaucoup trop souvent, au pied de ces containers, des dépôts sauvages de toutes sortes (cartons vides qui pourraient être déchirés et mis dans le bon bac, des petits appareils ménagers, des plaques de verre, du tuyau d'arrosage, des pots de fleurs ...). C'est très désagréable pour tout le monde !

Je vous rappelle que ces 3 containers sont destinés à recevoir **uniquement** :

- le verre
- les boites de conserves et le plastique
- le papier-carton

**Il est strictement interdit de déposer quoi que ce soit autour de ces containers.**

Tout autre déchet doit être acheminé à la déchetterie communautaire située à Préchac (ouverture tous les matins du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Pour y accéder, il vous suffit de venir retirer gratuitement la carte d'accès à la Mairie.

## Urbanisme

Nous vous rappelons que tout projet dans la commune de construction, extension, changement de destination de local, implantation de piscine, ainsi que ravalement ou changement de peinture de façades dans les 500 m autour de l'église..., doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Se renseigner en Mairie.

Désormais, un architecte doit être engagé pour tout projet d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> ou plus.

Enfin, sachez que vous pouvez disposer gratuitement des conseils d'un architecte du C.A.U.E (Conseil d'architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

Le calendrier des permanences tenues à Captieux, Bazas ou Villandraut est affiché à la Mairie.

# Bibliothèque de Lucmau

Grâce aux bénévoles qui ont investi énormément de leur énergie et de leur temps dans ce projet, la bibliothèque de Lucmau a vu le jour. Il faut également remercier toutes les personnes ayant offert les ouvrages.

Horaires : Les lundis et mercredis de 10h à 11h30  
Les jeudis de 14h30 à 16h00  
Les samedis de 10h00 à 12h00

## Planning août / septembre 2017

### août 2017

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### septembre 2017

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

## Recensement militaire

Nous vous rappelons que tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Se munir du livret de famille. Une attestation sera alors remise. La photocopie de ce document sera demandée pour toute inscription à un examen scolaire ou au permis de conduire.



## L'ATELIER-THÉÂTRE

adultes reprendra prochainement, les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de Martine Amanieu (06 87 64 23 87) ou de Laetitia Labarchède (au Cercle de la Concorde).

## Horaires d'ouverture de la Mairie de LUCMAU

Lundi : 8h30 à 12h00

Mercredi : 8h30 à 12h00

Jeudi : 8h30 à 13h00  
et 14h00 à 18h30

### Permanences du Maire

Mercredi et Samedi

De 10h30 à 12h00

☎ 05 56 65 22 65

## Demande de carte d'identité

Depuis mars 2017, la mairie ne peut plus recevoir les demandes de carte d'identité. Pour l'arrondissement de Langon, seules les mairies de Saint-Symphorien, Bazas ou Langon sont habilitées à instruire ces dossiers, tout comme les demandes de passeports depuis déjà quelques années.

## État Civil

Décès : Josette CALMONT le 25 janvier 2017

Denis TUAL le 9 mars 2017

Christian LASSERRE « Kiki » le 18 avril 2017

Jacqueline LORBLANCHES le 26 mai 2017

## LIBRE EXPRESSION

Nous profitons de cet espace pour exprimer nos sincères remerciements à tous les habitants de Lucmau et des environs pour leur générosité et leurs témoignages de sympathie lors du décès brutal de notre mère Jacqueline LORBLANCHES. Toutefois nous tenons à préciser que ce n'est pas la famille qui a demandé une collecte pour le colombarium de Lucmau...

Merci à tous,  
Christine CASAGRANDE

## Ramassage des ordures ménagères

Le mercredi matin

(Sauf si un jour férié tombe avant le jeudi : ramassage le jeudi)

Envoyez vos textes à : elabets@gmx.fr  
ou déposez les à la Mairie de Lucmau